

EN 2016, UN DÉTECTEUR A DÉCOUVERT AU COURS DE PROSPECTIONS AUTORISÉES MENÉES SUR DES PARCELLES cultivées de l'agglomération antique d'Elewijt un potin du type SCHEERS 186 (CAI n° 1745)<sup>1</sup>. La carte de répartition des trouvailles actuellement connues permet de proposer une attribution aux Leuques (*Leuci*), dont le territoire se situe dans les environs de Toul, dans le département français de la Meuse<sup>2</sup>. Cette trouvaille, inhabituelle en Belgique, méritait donc d'être relevée<sup>3</sup>.

### Description



Fig. 1 – Potin leuque découvert à Elewijt

Le type anépigraphique présente à l'avers une tête diadémée tournée à gauche. Les cheveux sont indiqués par trois mèches et le cou porte des rayures. Le revers, anépigraphique également, présente un sanglier tourné à gauche, le dos courbé, les soies hérissées. Entre ses pattes figure un ornement formé de deux anneaux reliés par une ligne et surmontés par un anneau portant un trait vers le bas. Ce motif est caractéristique de la classe Ie définie par S. Scheers et par L.-P. Delestrée et M. Tache<sup>4</sup>. Le flan de forme ovale (17,2 x 18,7 mm) est épais (3,9 mm) et pèse 5,1 g. Cet exemplaire, remarquablement bien conservé, conserve des traces de la jonction entre les valves du moule ainsi qu'une partie du canal de coulée.

Le type, bien connu, est notamment décrit par S. Scheers dans son *Traité de Numismatique celtique*. Il est traditionnellement désigné comme le « potin au sanglier » et aurait été produit vers les années 75-50 av. J.-C., voire dès la fin du II<sup>ème</sup> s. av. J.-C. selon L.-P. Delestrée<sup>5</sup>.

### Commentaires

Lors de fouilles menées dans les années 1950-1951, une pièce similaire a été découverte par G. Stroobants, à environ 200 mètres de l'endroit d'où provient le potin signalé dans cette note<sup>6</sup>. Le Prof. J. Mertens, au cours de ses fouilles à Elewijt de 1947 à 1953, a également trouvé une pièce similaire au sein d'un habitat. Ces deux découvertes anciennes diffèrent uniquement par l'ornement placé en dessous du sanglier : une première pièce montre une ligne horizontale avec un anneau au centre, l'autre a comme symbole une sorte de fourche.

Trois autres pièces leuques sont également mentionnées comme trouvées en Belgique, à savoir deux à Namur (Saint Servais) et une à Buzenol (prov. du Luxembourg)<sup>7</sup>.

[1] Cette découverte est signalée dans DE BACKER 2016.

[2] SCHEERS 1983, p. 714, n° 186, classe Ie et pl. XXIII, n° 662. Voir également DT, pl. XII, n° 226.

[3] Voir également dans ce volume l'exemplaire découvert à Virton (prov. de Luxembourg, B).

[4] DT IV S.226A, p. 34.

[5] DT, p. 64.

[6] CLIST & DOYEN 1985, p. 12-14.

[7] *Idem*.

Trente ans plus tard, grâce au répertoire de J.-L. Dengis, le nombre de découvertes de monnaies leuques peut désormais être porté à un total de 13 exemplaires<sup>8</sup>. Il est frappant de noter l'absence de découvertes dans un certain nombre de provinces belges.

S. Scheers remarquait il y a quelques années que le centre de production se trouvait sans doute à Boviolles<sup>9</sup> (voir fig. 2) étant donné la présence sur cet *oppidum* de centaines de potins de ce type, ainsi que de nombreux déchets de fabrication. On peut sans doute également y ajouter le site des Pandours (Saverne), en cours d'étude par St. Fichtl<sup>10</sup>.

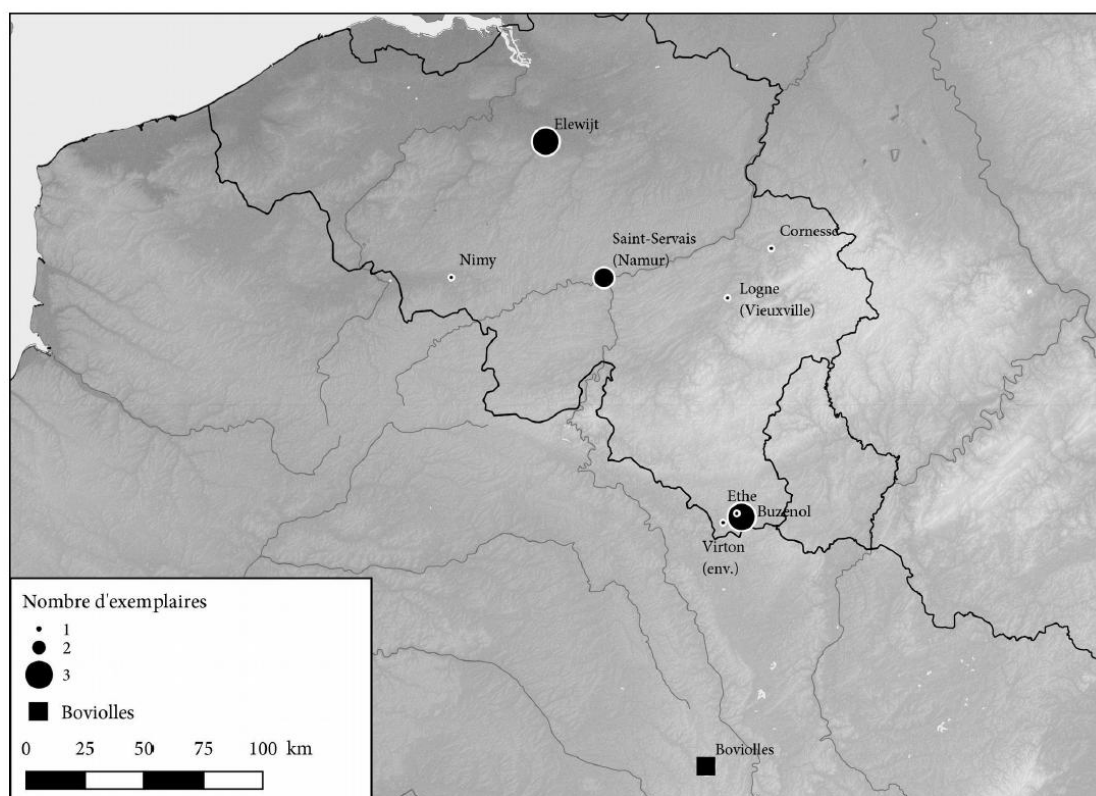


Fig. 2 – Carte des découvertes de monnaies leuques en Belgique

[8] DENGIS 2014, p. 46-66. Les potins des Leuques étant régulièrement confondus avec ceux des Rèmes (DT 228 notamment) la liste dressée par J.-L. Dengis doit être corrigée. Après vérification des types, la liste des potins véritablement leuques (DT 225-227) découverts en Belgique est la suivante : G. 57 = Buzenol (Lux.) ; G. 68 = Cornesse (Liège) ; G. 85 = Elewijt (Brabant), 3 ex. dont celui présenté ici ; G. 99 = Ethe (Lux.), 3 ex. ; G. 215 = Logne-Vieuxville (Liège) ; G. 273 = Nimy (Hainaut) ; G 326 = Saint-Servais (Namur), 2 ex. À la date du 22 février 2016, aucune découverte nouvelle n'a été signalée.

[9] Le présent volume apporte par ailleurs de nouveaux exemplaires découverts sur l'éperon barré situé sur les communes de Naix-aux-Forges et Boviolles (Meuse, F).

[10] DT, p. 64.